

ETUDE DES CONDITIONS DE REMUNERATION ET DES PENSIONS DES ORGANISATIONS COORDONNEES.

Le Groupe interne aux travaux duquel participent des représentants de l'Association s'est réuni le 19.9.79 sous la présidence de M. G. ULLMANN.

Le Groupe s'est donné pour objectif d'étudier les points fondamentaux de la comparaison et de préparer des estimations du coût d'un éventuel passage à ce système. Les comparaisons doivent cependant aller au-delà des aspects strictement financiers pour porter aussi sur les implications statutaires ou celles pouvant affecter la politique du personnel en général. C'est pourquoi, en plus des deux sous-groupes d'études sur les pensions et les rémunérations, un troisième s'est donné pour tâche d'étudier les aspects non spécifiquement financiers de ce système.

Bien qu'un agenda précis n'ait pas encore été établi, on peut estimer qu'un rapport avec recommandations aux Directeurs Généraux devrait être présenté avant la fin de cette année.

La composition des sous-groupes est la suivante :

- Rémunérations : MM. BENOT, BLACKBURNE, DROUET, HASEROTH, PILLIER, TURNER.
- Pensions : MM. BURGER, DEKKERS, MAURIN
- "Autres Aspects" : MM. AMATI, PEYROU, PLASS, ZILVERSCHOON.

COTISATIONS

Comme chaque année à cette même époque, nous publions à l'intérieur de ce bulletin le formulaire autorisant le Bureau des Salaires à prélever de votre salaire le montant de votre cotisation à l'Association du Personnel pour l'exercice 1979 / 1980.

Vous êtes invités à retourner ce formulaire, dûment complété, au Secrétariat de l'Association avant le 22 octobre 1979, au cas où vous désiriez que ce montant soit déduit de votre salaire du mois de novembre. Ce même formulaire sera reproduit à nouveau dans le courant du mois de novembre 1979 pour prélèvement sur le salaire du mois de décembre 1979.

Nous vous rappelons que le personnel, réuni en assemblée générale ordinaire le 28 mars 1979, a voté à nouveau le taux de la cotisation à 1 o/oo du salaire annuel de base.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation et de l'intérêt que vous portez à l'Association !

CULTURAL ACTIVITIES ACTIVITES CULTURELLES

TARIFS REDUITS AU THEATRE DE CAROUGE

Atelier de Genève - 39, rue Anciens - 1227 Carouge

- Abonnement pour 5 spectacles : Fr. 30.-
(au lieu de Fr. 60.-)
- Billets pour tous les spectacles : Fr. 6.-
(au lieu de Fr. 15.- et Fr. 12.-)

Vous pouvez retirer :

- des bulletins de souscription à un abonnement ou
- des "bons pour un billet à Fr. 6.-"

auprès du Secrétariat de l'Association du Personnel, Baraque Wilson.

Nous attirons l'attention des personnes intéressées sur le fait que :

- le premier spectacle à l'abonnement aura lieu le 2 octobre 1979 ;
- les "bons pour un billet à Fr. 6.-" ne sont valables que pour les membres du personnel et les membres de leur famille les plus proches.

COOPERATIVES

INTERFON

Animation au magasin de St-Genis ce vendredi 28 septembre 1979, de 14h.00 à 19h.00 (française) :

- METABO : camion exposition d'outillage
- PERMO : adoucisseurs, traitement de l'eau
- THERM'X : 2 appareils de chauffage d'appoint, gaz et électricité
- Machines à coudre, tricoter, repasser : ELNA, VIGORELLI, KNIT'TAX, etc....

Matériel solaire : samedi 29 septembre 1979, profitez de la Journée du Personnel au CERN pour assister à une démonstration devant le Restaurant Tortella.

Engagement de personnel temporaire

Pour un remplacement de novembre 1979 à avril 1980, nous recherchons une personne pour du travail de secrétariat et de vente, à raison de 10-12 heures par semaine. Il ne sera répondu qu'aux personnes ayant adressé un curriculum vitae.